



Monsieur Les s^{rs} de hautain et de Mansart
 m'ont delivré la lettre quil at pleu a V^{re} Ex^{te} mescripre
 et declare particulièrement La credence quil auoyent
 de la part d'icelle resstant le gele et sincere affection
 quelle porte a la seurce tranquillite et certain repos
 de ces pais En quoy me tiendrois tresheureux de pouuoir
 seruir en quelque chose Comme espere faire connoistre
 par effect plus amplement avecques le temps soffrant
 les occasions. Mons^{sr} de Willeval domcrat a entendu
 a V. E. les termes ou nous sommes esperant que dieu
 guidera si bien nos affaires et seigneurs que le tout
 redondera au bien et prosperite de n^{re} patrie pour
 laquelle tous sommes obligez d'exposer Corps et biens et
 tout ce qu'auons de cher en ce monde. Ce pendant
 Je ne puis laisser de remercier bien humblement V. E.
 de l'honneur et faueur quil luy plaict me monstrier
 par ses lettres et communication d'affaires de si grande
 Importance auquel si pour estre Jeune et peu
 Experiméte ne suis pas bien versé. Le cœur et bonne
 volonte y est abondamment en recompense pour
 effectuer ce que par v^{re} bon aduis et des aulères
 seigneurs du pais bien affectuomes a la patrie sera
 trouue conuenir pour le plus grand aduancement
 du bien public. avecques v^{re} extreme desir de rendre
 bien humble seruitee a V. E. et auoir part en ses bonnes
 graces auxquelles presentant mes treshumbles recommanda^{ti}ons

Priera y dieu Monsieur la tenir en sa s^{te} garde Du
 Camp pres de Malins ce 14 de feurier 1637

De V. E. Bien humble et affectionné seruiteur
 Emanuel de Salans

Miss de putung
reçu le 9 d'Avril 1772

A Monseigneur

Monsieur le Prince
d'Orange.